



Les commissions Audiovisuelles du CODEP du Tarn et du comité régional FFESSM Pyrénées Méditerranée - Occitanie organisent un stage hivernal de formation de photographie subaquatique.

Ce stage aura lieu du **samedi 26 février 08h00 au dimanche 27 février 2022 16h00** à CASTRES. Il est ouvert aux plongeurs photographes débutants du P1 technique de plongée et de la **licence 2022 FFESSM**.

**IMPORTANT** : cette année, pour des problèmes d'organisation, ce stage est réservé uniquement aux débutants photo, préparatoire pour la qualification « plongeur photographe niveau 1 » et sera limité à 8 stagiaires, un nombre minimum de 6 stagiaires sera nécessaire pour la tenue du stage.

**L'hébergement** ne sera pas assuré cette année, mais des réservations hôtelières sur Castres sont possibles et à leur charge pour les personnes éloignées.

**Repas** au restaurant « Ilot de l'Archipel ».

**Cours théoriques** : dans les salles de réunion de l'Archipel ou du Castres Sports Nautiques.

**Cours pratiques** : à la Piscine de l'Archipel de Castres.

[www.larchipel.fr](http://www.larchipel.fr)

Av. Georges Pompidou 81100 Castres

[renseignements.archipel@castres-mazamet.com](mailto:renseignements.archipel@castres-mazamet.com)



**Le coût de participation avec les possibilités de restauration sera aux alentours de 70 euros, cela vous sera précisé ultérieurement.**



## Nécessaire obligatoire pour stagiaire photographe

- ❑ Appareil photo avec caisson + carte mémoire + PC + lecteur + rallonge électrique. + clef USB.
- ❑ La fiche pédagogique de votre niveau 1 photo entamé si la formation a été effectuée hors région PM-Occitanie.
- ❑ Plaquette PVC immergeable avec un crayon pour amener des notes sous l'eau.
- ❑ Caisse plastique avec une mousse protectrice (pensons à notre matériel fragile) pour déplacer votre matériel au bord de la piscine.
- ❑ Matériel de plongée : PMT + gilet de sécurité + détendeur + **bloc gonflé**.
- ❑ **Licence 2022** (la vérification sur le site fédéral précise vos cartes de niveau et prérogatives).

La fiche d'inscription à remplir est jointe, les champs sont à compléter si possible avec votre ordinateur, sinon écrire lisiblement (attention à votre mail de correspondance) ; votre inscription n'est validée qu'à réception du **chèque de caution de 10 euros** (à l'ordre de: CoDep 81 FFESSM)

Inscription par courriel [pascal.auge@orange.fr](mailto:pascal.auge@orange.fr) ou par la poste  
Pascal AUGE - 122 chemin du Moulin de Roques - 81100 Castres